



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

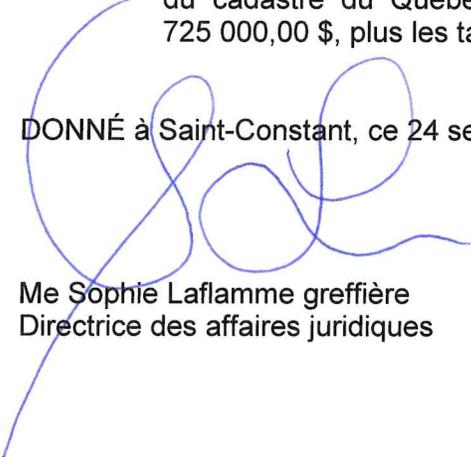
**AVIS PUBLIC**

**ALIÉNATION DE BIENS**

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Constant a aliéné les lots ci-après mentionnés, autrement que par enchère ou soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant (145, 1<sup>ère</sup> Avenue), connu et désigné comme étant le lot 2 429 958 du cadastre du Québec, à YJBC Inc. pour un montant de 900 000,00 \$, plus les taxes applicables;
- Vente d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant (Parc Joseph-Narcisse Cardinal), connu et désigné comme étant le lot 2 429 537 du cadastre du Québec, à 9548-4127 Québec Inc. pour un montant de 725 000,00 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 24 septembre 2025.



Me Sophie Laflamme greffière  
Directrice des affaires juridiques